



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 29 juillet 2020 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Mme Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 25  
Nombre de votant-e-s : 32

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,  
Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE,  
M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,  
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,  
M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR.

### **Etaient représenté-e-s :**

- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Martine LARROUCAU donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Sami BOURI
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Monsieur Sami BOURI, Adjoint d'astreinte, a quitté la séance pour une urgence liée à son service de permanence.

### **4a - AFFECTATION DE RESULTATS 2019 : BUDGET PRINCIPAL**

Le compte administratif 2019 fait apparaître :

|   |                |
|---|----------------|
| - Un excédent d'exploitation de.....              | 1.481.089,13 € |
| - Un excédent reporté de.....                     | 478.183,32 €   |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de..... | 1.959.272,45 € |
| <br>  |                |
| - Un déficit d'investissement de.....             | -32.800,90 €   |
| - Un déficit des restes à réaliser de.....        | -945.830,81 €  |
| Soit un besoin de financement de.....             | 978.631,71 €   |

Conformément à la réglementation, l'excédent d'exploitation est affecté en recettes d'investissement du budget 2020 (compte 1068) à hauteur de 1.400.000,00 € pour couvrir le besoin de financer les investissements 2020, le solde de 559.272,45 € est reporté en fonctionnement (002).

Le déficit d'investissement, soit 32.800,90 €, est reporté au 001.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'affectation de résultats de l'exercice 2019 du budget principal de la commune.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 juillet 2020.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 05/08/2020

Le Maire,



Bernard UTHURRY

  
